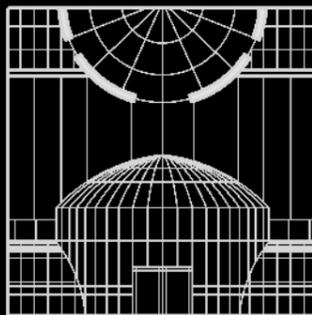


**NOVATIO**



STUDIO D'ARCHITECTURE

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06.22.60.50.44

---

Phase :  
**PERMIS DE CONSTRUIRE**

Nomenclature des pièces  
PC 11 - ÉTUDE D'IMPACT

PLAN GRAND PARC / CADASTRE  
MASSE EXISTANT / PROJET  
VUE EN PLAN EXISTANT / PROJET  
FACADES EXISTANT / PROJET  
NOTICE ARCHITECTURALE  
DOCUMENT GRAPHIQUE  
PHOTOGRAPHIES

---

Plan : C      Dossier : P220133

Echelle : 1/50 - 1/100 - 1/200  
Date : 13/06/2024

Indice	Date	Modifications

Dessin : RABILLER Christophe      LB

**OPERATION**

**RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup "**  
Village XVIII<sup>ème</sup>

Le Puy du Fou  
85590 LES EPESES

---

**MAITRE D'OUVRAGE**

**GRAND PARC DU PUY DU FOU**  
Représenté par M. BOTTON Damien

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85590 LES EPESES

---

<p>Le Maître d'Oeuvre</p> <p><b>SAS NOVATIO</b> Studio d'Architecture S16416 - payS01758</p>	<p>Le Maître d'Ouvrage</p>
--	----------------------------

Nota : 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.  
2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la 6.K, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.  
3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la 6.K et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.  
4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la 6.K. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

**Propriété 6.K - Reproduction interdite sans autorisation expresse**



## PLAN DU GRAND PARC

Echelle 1/10000



## EXTRAIT CADASTRAL

Echelle 1/10000

LE PUY DU FOU

85590 LES EPPESSES

Feuille 000 - Section F - Parcelle n° 1295 : 212 476 m<sup>2</sup>

COORDONNÉES LAMBERT 93 DU PROJET

X : 400774.12 m

Y : 6650540.04 m



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>  
Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

[ LOCALISATION ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
Représenté par M. BOTTON Damien

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85 590 LES EPPESSES

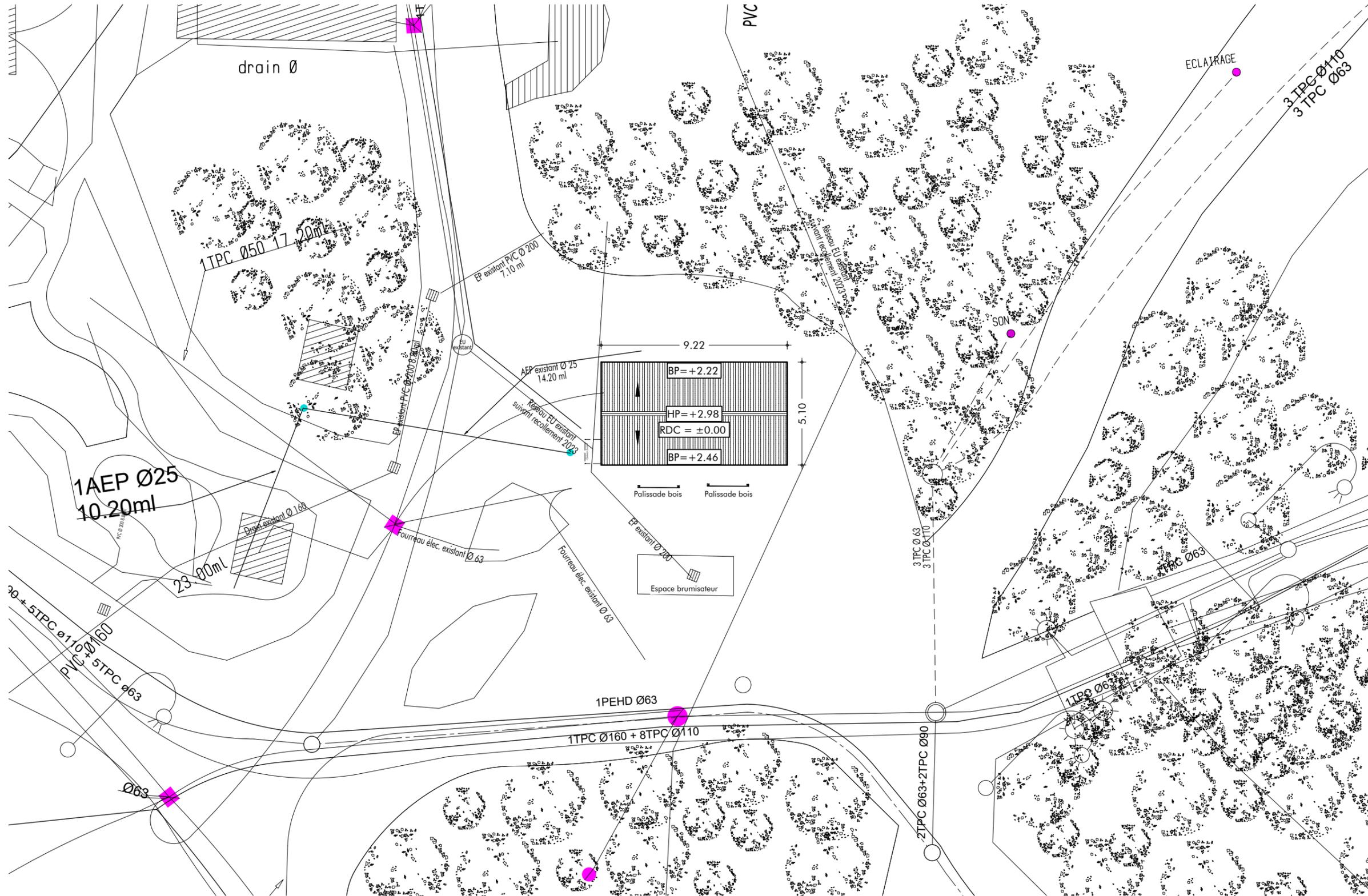
[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133

[Date] 13/06/2024

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse



Echelle graphique - 1/200°  
 0 m 5 m 10 m



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]  
 7, Chemin du Noiron  
 85000 LA ROCHE-SUR-YON  
 Tel: 06 22 60 50 44

**RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>**  
 Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

[ MASSE EXISTANT ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
 Représenté par M. BOTTON Damien  
 Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
 85 590 LES EPPESSES

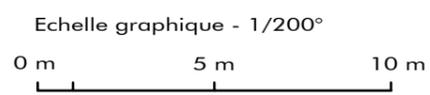
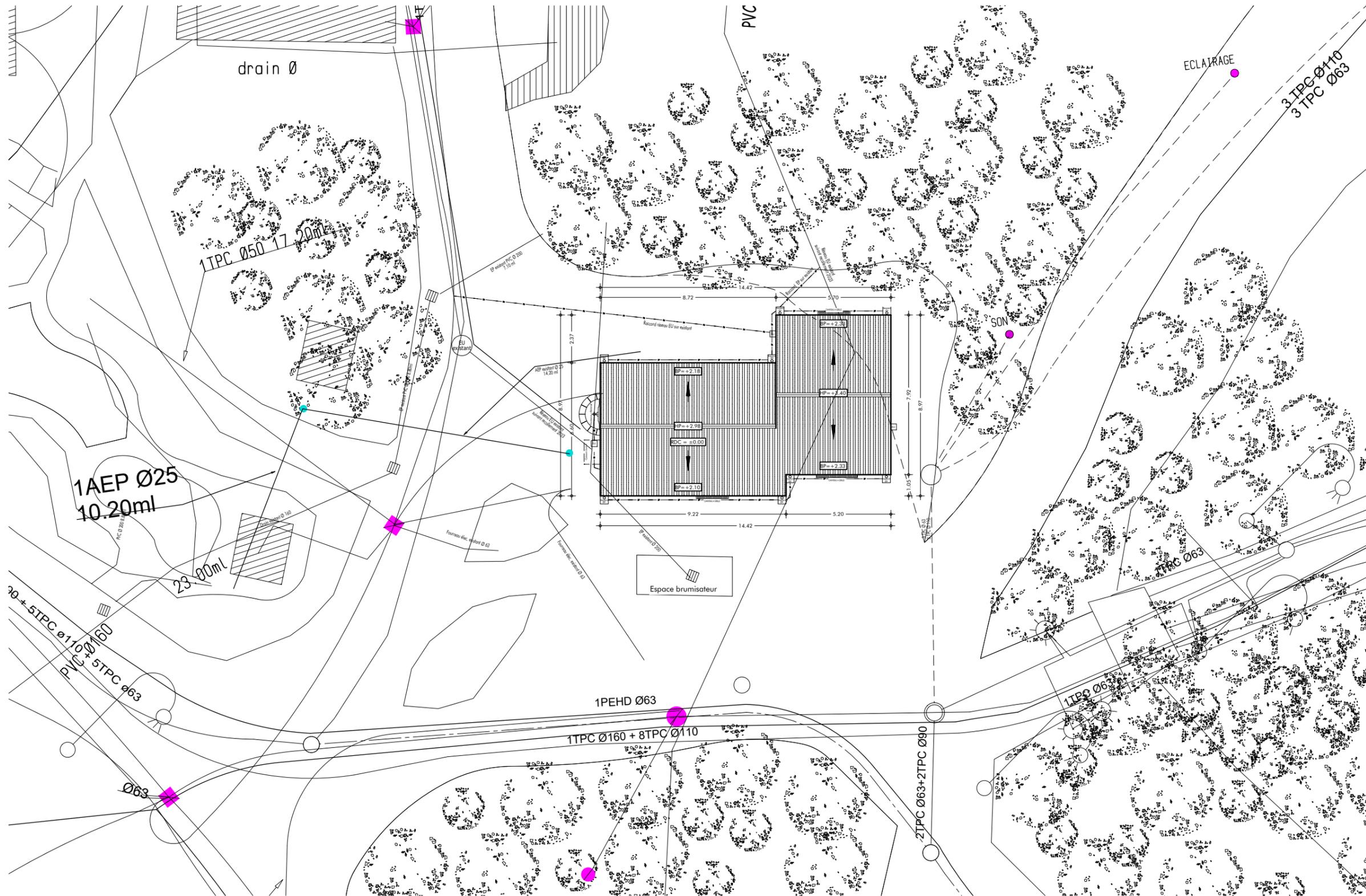
[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133  
 [Date] 13/06/2024

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

## RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>

Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

[ MASSE PROJET ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
Représenté par M. BOTTON Damien

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85 590 LES EPPESSES

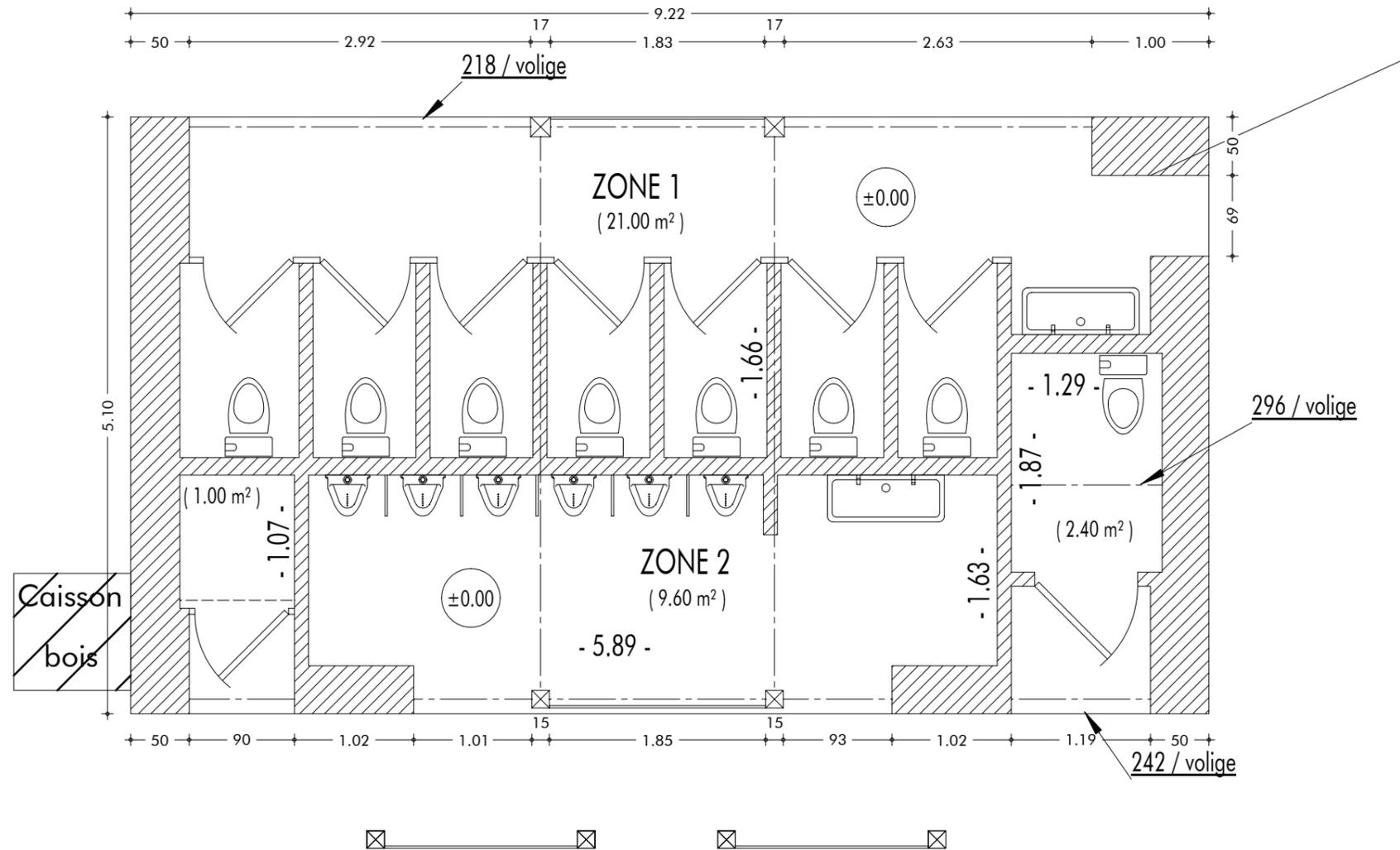
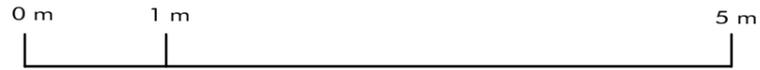
[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133

[Date] 13/06/2024

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse



**VUE EN PLAN** [EXISTANT] Echelle 1/50



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

**RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>**  
Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

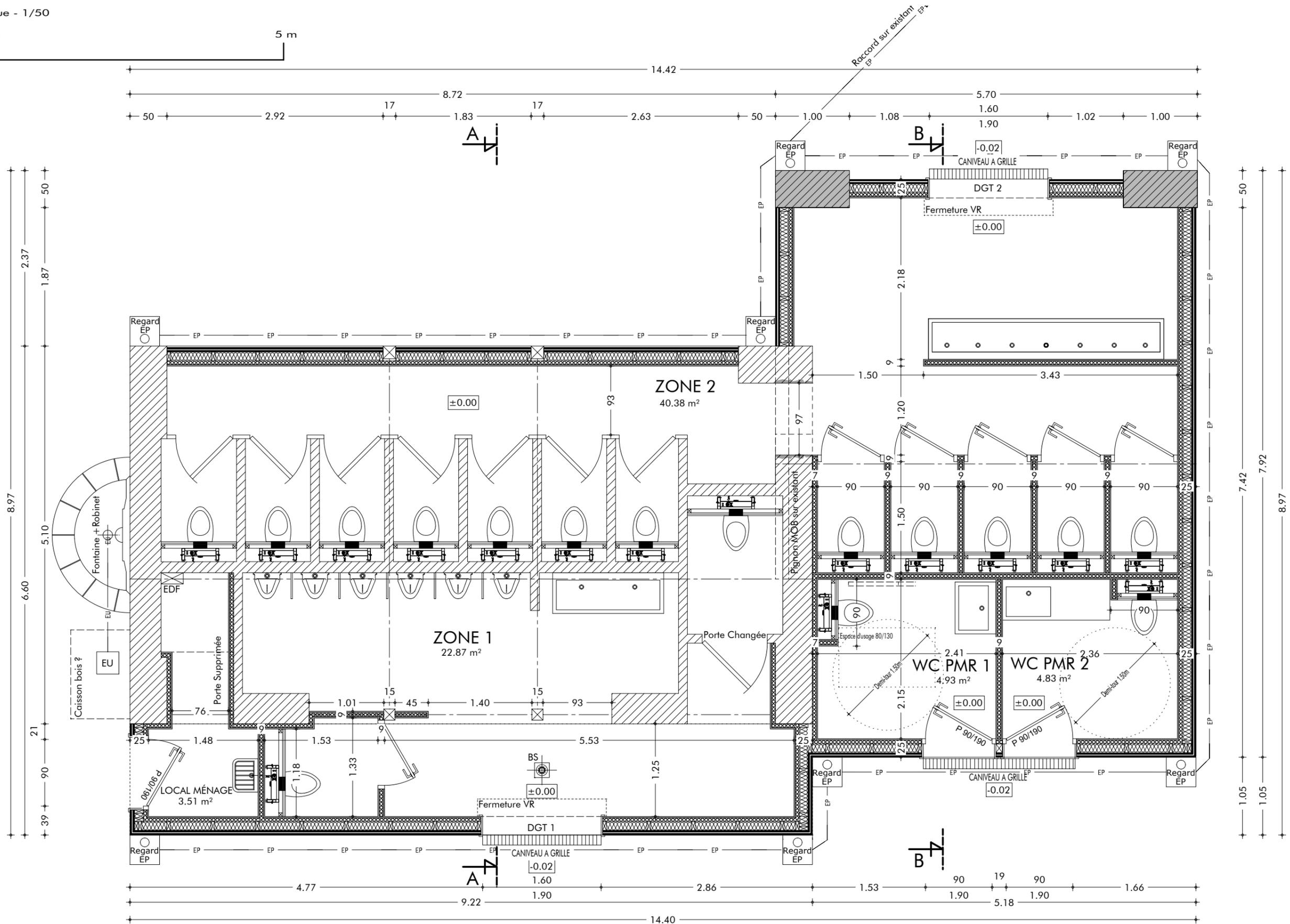
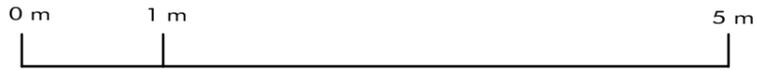
[ VUE EN PLAN PROJET ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
Représenté par M. BOTTON Damien  
Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85 590 LES EPPESSES

[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133  
[Date] 13/06/2024



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]  
 7, Chemin du Noiron  
 85000 LA ROCHE-SUR-YON  
 Tel: 06 22 60 50 44

**RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>**  
 Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

[ VUE EN PLAN PROJET ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

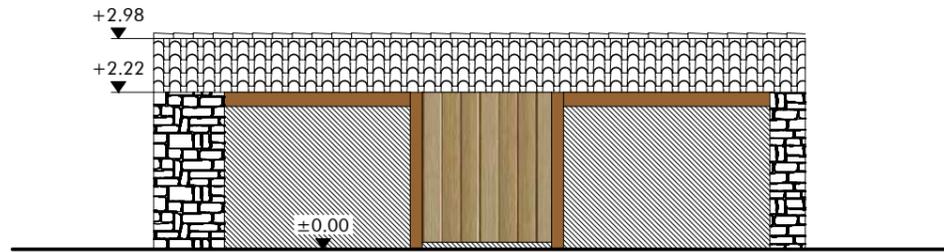
GRAND PARC DU PUY DU FOU  
 Représenté par M. BOTTON Damien  
 Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
 85 590 LES EPPESSES

[ DOSSIER ICPE ]

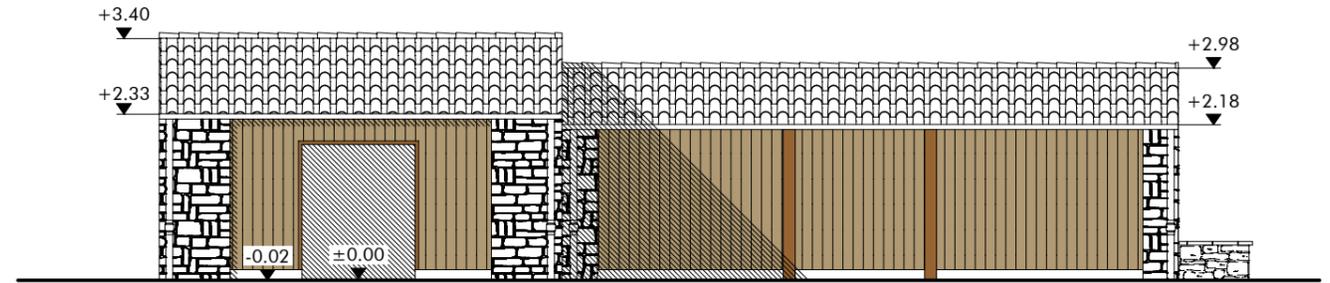
[Dossier] P220133  
 [Date] 13/06/2024

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

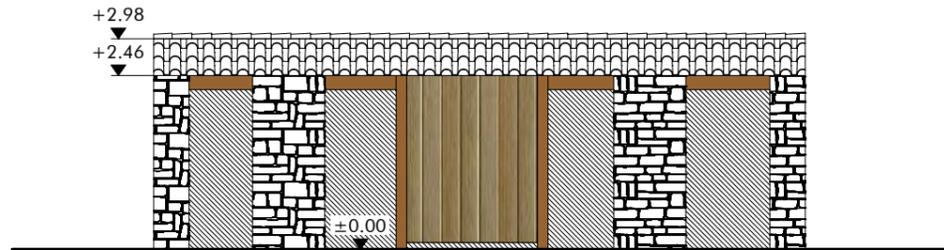
- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.



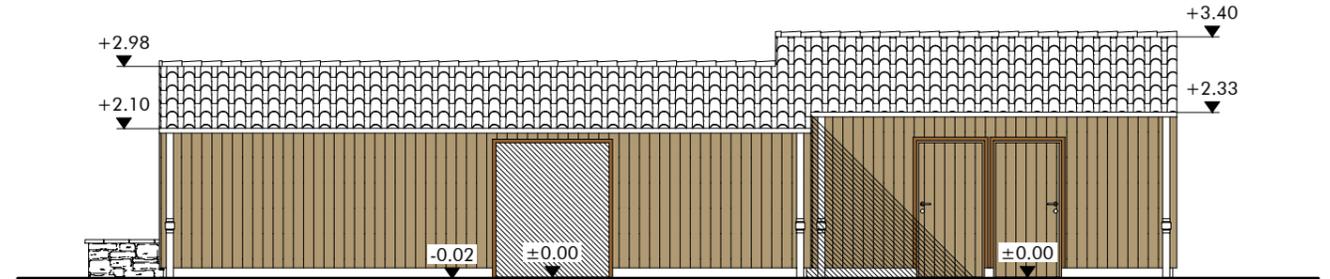
**FACADE NORD OUEST** EXISTANT Echelle 1/100



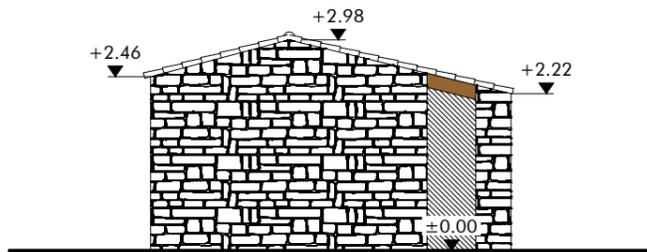
**FACADE NORD OUEST** PROJET Echelle 1/100



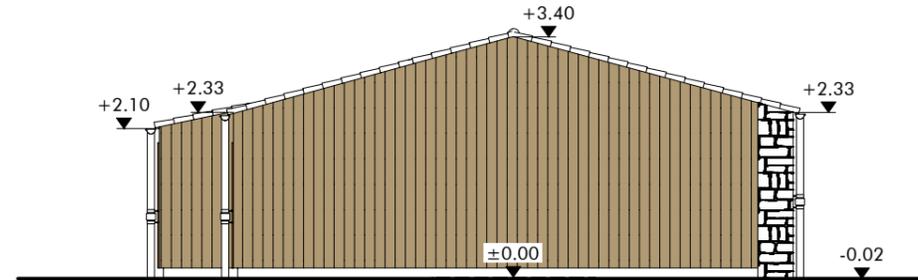
**FACADE SUD EST** EXISTANT Echelle 1/100



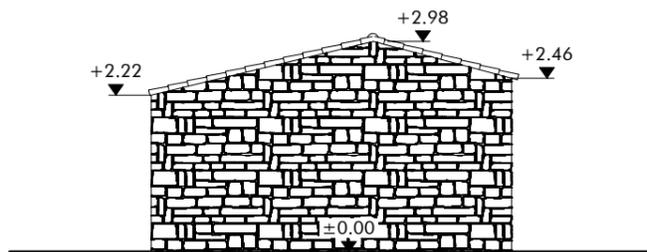
**FACADE SUD EST** PROJET Echelle 1/100



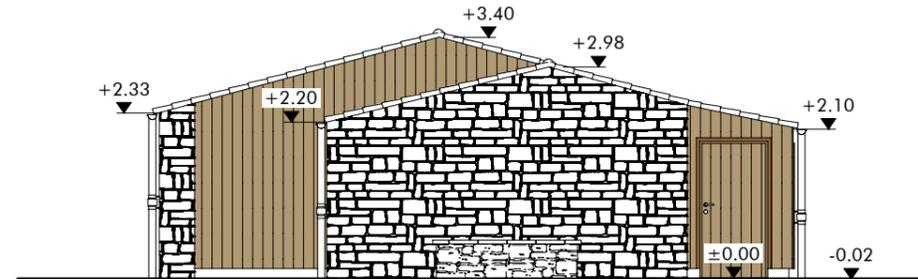
**FACADE NORD EST** EXISTANT Echelle 1/100



**FACADE NORD EST** PROJET Echelle 1/100



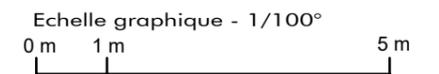
**FACADE SUD OUEST** EXISTANT Echelle 1/100



**FACADE SUD OUEST** PROJET Echelle 1/100

**FACADES EXISTANT**

**FACADES PROJET**



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

**RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>**  
Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

[ FACADES EXISTANT / PROJET ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
Représenté par M. BOTTON Damien

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85 590 LES EPPESSES

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133

[Date] 13/06/2024

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.



## DOCUMENT GRAPHIQUE

PROJET (PC6)

## NOTICE COMPLÉMENTAIRE

(PC10-1)

Le projet, situé sur le parc du Puy du Fou, consiste en l'extension du bloc sanitaires Chasse Loup aux abords du Village XVIII<sup>ème</sup>.

Cette extension permettra d'augmenter la capacité d'accueil dans le bloc sanitaire.

Ce bâtiment sera accessible aux visiteurs présents sur le parc.

L'extension future sera en simple rez-de-chaussée et de plain-pied.

Le projet sera constitué comme tel :

- Structure : - Ossature bois comprenant un bardage bois vertical
  - Pilier parement pierre dito existant
- Couverture : - Tuile de récupération type canal
- Menuiserie : - Aluminium ton marron RAL 8019
- Gouttière : - Zinc ton Naturel



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>  
Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

[ NOTICE ARCHITECTURALE ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
Représenté par M. BOTTON Damien

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85 590 LES EPPESSES

[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133

[Date] 13/06/2024

1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.  
2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.  
Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.  
3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.  
4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse



**PHOTO 1** Environnement proche ( PC7 )



**PHOTO 2** Environnement lointain ( PC8 )



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - LB

**RÉHABILITATION Sanitaires " Chasseloup ", Village XVIII<sup>ème</sup>**  
Le Puy du Fou - 85 590 LES EPPESSES

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ PHOTOGRAPHIES ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

GRAND PARC DU PUY DU FOU  
Représenté par M. BOTTON Damien

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou  
85 590 LES EPPESSES

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

[ DOSSIER ICPE ]

[Dossier] P220133

[Date] 13/06/2024